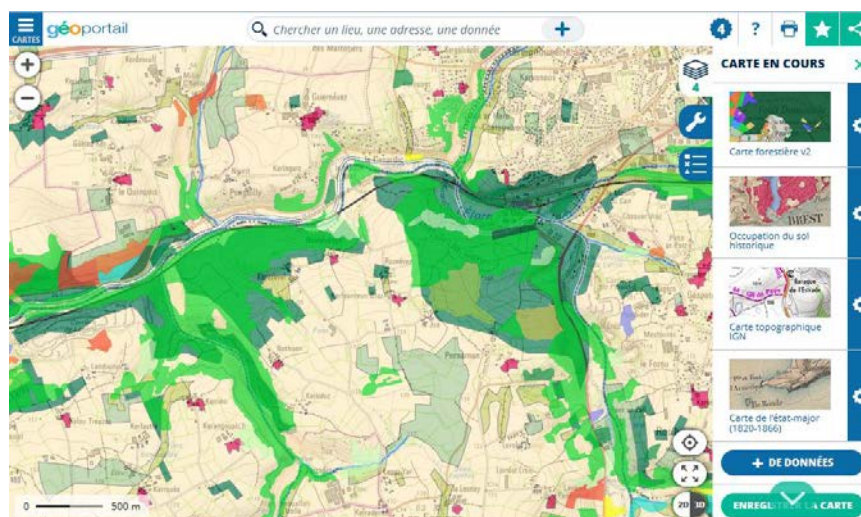


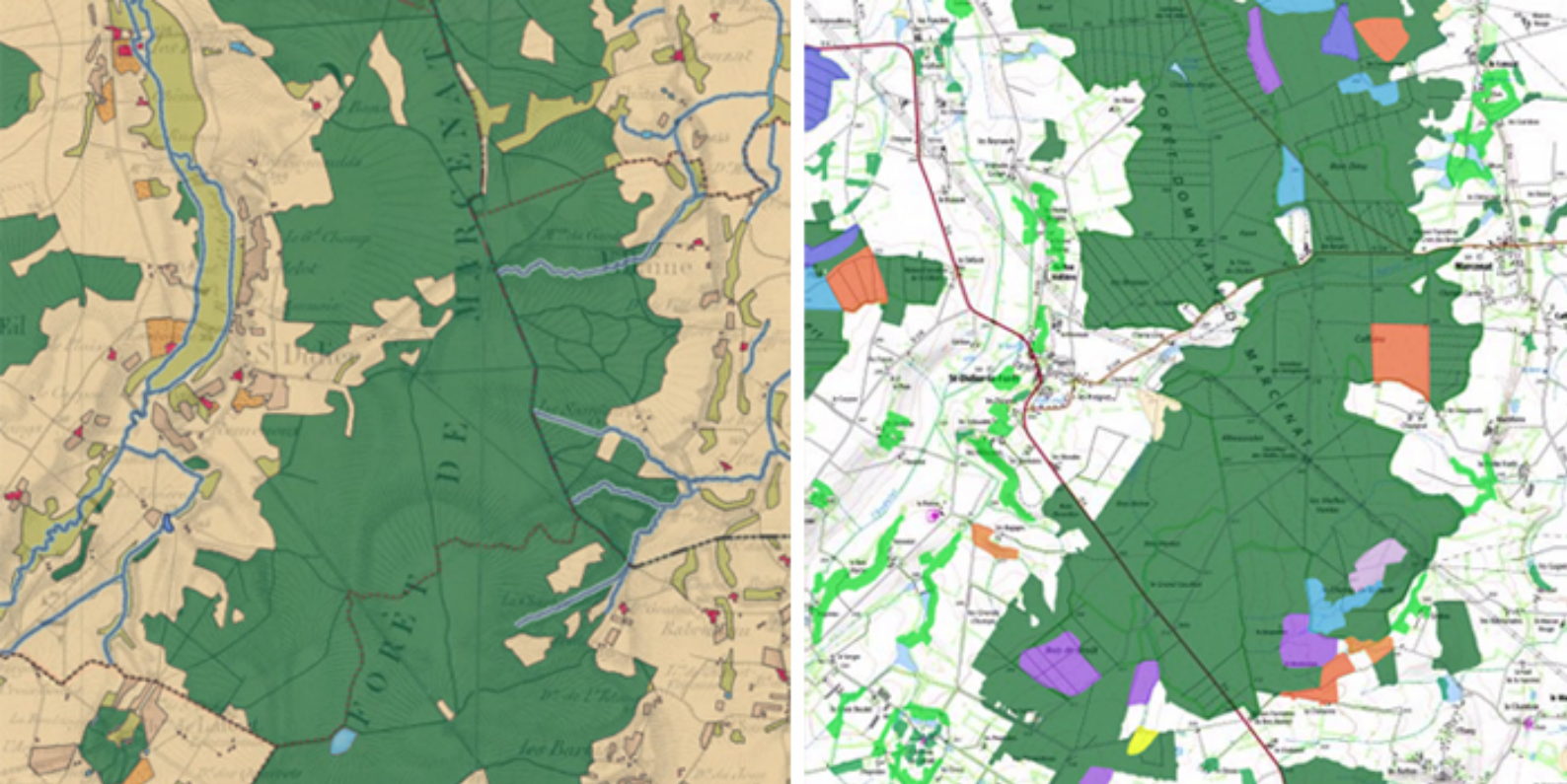
L'IGN lance la carte '*Occupation du sol historique*' sur quatre départements : le Finistère, les Côtes d'Armor, le Nord et l'Allier

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) produit la carte '*Occupation du sol historique*' des forêts et des occupations anciennes du sol, à partir des cartes de l'état-major du XIXe siècle. Le Finistère (29), les Côtes d'Armor (22), le Nord (59) et l'Allier (03) sont les quatre premiers départements à bénéficier de cette nouvelle donnée disponible sur geoportail.gouv.fr. À terme, c'est toute l'occupation du sol historique de la France métropolitaine qui sera disponible sur le Géoportail ; des données indispensables à l'optimisation, la gestion et la protection des milieux naturels, à la compréhension des changements d'affectation des terres, à l'appréhension de l'aménagement du territoire et à l'évaluation des impacts environnementaux.

Les paysages se sont considérablement transformés au gré des évolutions des pratiques agricoles, de la démographie, du développement industriel et des guerres. Au XIXe siècle, la forêt française couvrait une superficie de 7 à 8 millions d'hectares. De nos jours, celle-ci a plus que doublé pour atteindre 16,7 millions d'hectares en France métropolitaine.



Finistère - Occupation du sol historique, carte forestière v2 et carte topographique IGN © Géoportail / IGN
>Visualisez cette carte sur le Géoportail en cliquant [ici](#)



Visualisation de l'occupation du sol historique sur les cartes de l'état-major du XIXe siècle mis en parallèle avec la carte IGN : la forêt domaniale de Marcenat dans l'Allier (03) © Géoportail / IGN
> Visualisez cette carte sur le Géoportail en cliquant [ici](#)

Qu'est-ce que l'occupation du sol historique ?

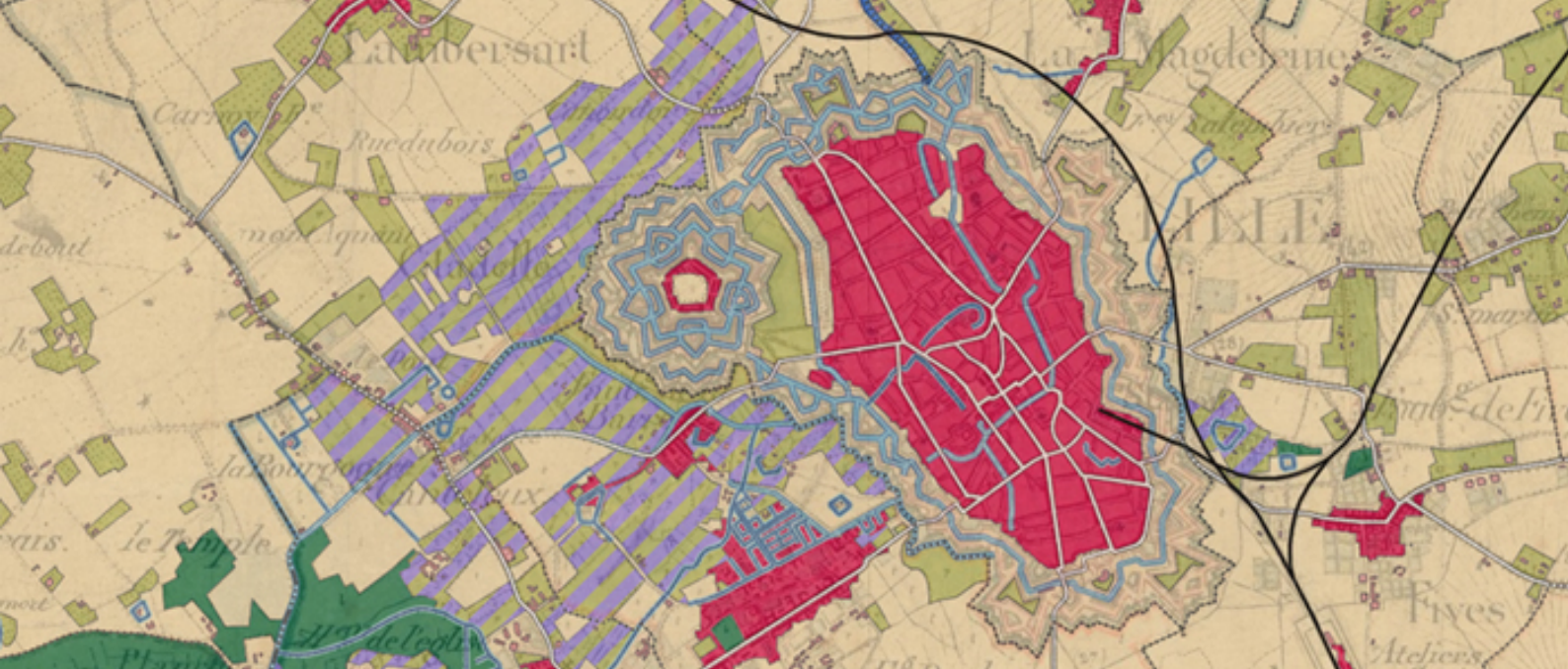
Produites à partir des cartes de l'état-major réalisées entre 1825 à 1866, les données d'occupation du sol historique décrivent la couverture du territoire (végétation, routes, villages, cours d'eau, lacs, etc.) et permettent d'évaluer l'ancienneté des forêts* et d'améliorer la gestion agricole, forestière, urbaine, etc.

La vectorisation des cartes de l'état-major améliore considérablement la lisibilité de ces cartes anciennes et permet une exploitation plus optimale des informations géographiques qu'elles contiennent. Une fois numérisée et traitée, la donnée extraite appelée 'Occupation du sol historique' peut être croisée avec des données actuelles (cartes topographiques, carte forestière V2, etc.) pour observer l'évolution des territoires depuis le XIXe siècle.

La donnée 'Occupation du sol historique' apporte une meilleure connaissance de l'écosystème forestier et facilite considérablement la mise en œuvre des politiques de gestion des milieux naturels, de préservation de la biodiversité et du suivi des continuités écologiques.

Gestionnaires de milieux naturels, urbanistes, paysagistes, collectivités, chercheurs peuvent s'emparer de ces données et mener à bien des études qu'elles soient scientifiques, sociologiques ou historiques.

*Une « forêt ancienne » est un ensemble boisé qui n'a pas connu de défrichement depuis au moins 150 ans



Visualisation de l'occupation du sol historique sur les cartes de l'état-major du XIXe siècle. Lille, Nord (59) © Géoportail / IGN

> Visualisez cette carte sur le Géoportail en cliquant [ici](#)

Un projet en plusieurs étapes

Le Finistère (29), les Côtes-d'Armor (22), le Nord (59) et l'Allier (03) sont les départements pilotes de ce projet. À terme, la production de données a pour objectif de représenter une couverture complète du territoire national.

> **Départements prochainement disponibles sur le Géoportail : le Pas-de-Calais (62), les Bouches-du-Rhône (13), le Cher (18), le Morbihan (56) et la Loire (42).**

Plus d'information sur : geoportail.gouv.fr - ign.fr

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier

01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90

sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter

01 43 98 83 12 - 06 45 37 45 73

corinne.waechter@ign.fr

Twitter : @IGNpresse



À propos de l'IGN

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.